

20/01/2024

AVIS DE COURSE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la compétition

Loppet Mouski 2024

Club-hôte

**Club de ski de fond Mouski Nordique
et
Centre de plein air Mouski**

Site

Centre de plein air Mouski

Tarif d'accès aux pistes

L'accès aux pistes la veille de la course (samedi) se fait au tarif journalier régulier. L'accès aux pistes le jour de la course est gratuit pour les participants et leurs entraîneurs.

Adresse

Centre de plein air Mouski
230, route des Raquetteurs
Rimouski (Sainte-Blandine), QC, G5N 5Y2

Directions

De Rimouski, prendre la route 232.
Voir carte en annexe.

Date

28 janvier 2024

Sanction

Course sanctionnée par Ski de fond Québec. Les règlements pour les courses populaires de Nordiq Canada s'appliquent.

Note : le masculin est utilisé pour alléger le texte, sans volonté de discrimination. La course s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.

20/01/2024

COMITÉ ORGANISATEUR;

Directeur d'épreuve	Francis Roy
Secrétaire d'épreuve	Myriam Belzile
Chef de pistes	Emmanuel Joncas
Chef de stade	Lyne Carrière
Chef des contrôleurs	Franck Michel
Chef du chronométrage	Sébastien Bolduc
Délégué technique	Pierrot Bernier
Délégué technique adjoint	Guy Cantin

DESCRIPTION DE LA COURSE

Technique : classique. Il est par conséquent interdit d'utiliser le pas de patin et les contrôleurs sur les pistes identifieront au jury les participants qui utiliseraient cette technique. Le jury décidera d'une sanction si requis.

Départ : départ de masse sur 5 ou 7 lignes. Il n'y aura pas de placement des skieurs (« seeding ») à la ligne de départ. Les skieurs seront invités à se placer par rapport aux autres en fonction de la vitesse à laquelle ils pensent faire la course, afin que les plus rapides soient en avant.

Il y aura un départ unique pour toutes les distances, à moins que le nombre de participants soit tel que plusieurs départs à quelques minutes d'intervalle soient requis. L'horaire précis du (ou des) départ(s) sera annoncé et affiché le matin de la course.

Distances : le parcours a une longueur de 10 km. Il y aura trois distances possibles :

- 40 km (quatre tours)
- 20 km (deux tours)
- 10 km (un tour)

Le parcours comporte des montées et des descentes et est accessible aux skieurs de tous les calibres. Les athlètes et les entraîneurs sont responsables de bien connaître le parcours. Une carte du parcours est donnée en annexe.

Temps maximal à respecter (« cut-off ») : les skieurs inscrits au 40 km qui n'auront pas réussi à parcourir les deux premiers tours (20 km) en moins de deux heures devront terminer la course et croiser la ligne d'arrivée. Leur classement sera alors transféré dans le groupe de skieurs inscrits pour la distance de 20 km.

20/01/2024

Lignes directrices farts fluorés

L'utilisation de farts fluorés est interdite lors de compétitions sanctionnées par Nordiq Canada ou ski de fond Québec.

NON PERMIS :

- Farts de retenue fluorés
- Farts de glisse à teneur élevés, moyennes ou faibles en fluor, incluant les poudres, les rondelles, les blocs et les liquides
- Les additifs en poudres fluor et les durcisseurs fluor pour température froide
- Les poudres adhérentes au fluor

ADMISSIBILITÉ

La compétition est ouverte à toutes et tous; il n'est pas nécessaire de détenir une licence de compétiteur ou d'être membre d'un club pour y participer. Cependant, un âge minimal (pour les deux sexes) est requis selon la distance visée :

<u>Distance</u>	<u>Âge minimal (au 31 décembre 2023)</u>
40 km	16 ans (catégorie M18 ou plus)
20 km	14 ans (catégorie M16 ou plus)
10 km	12 ans (catégorie M14 ou plus)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Frais:

- 40 km : 40\$
- 20 km : 30\$
- 10 km : 20\$

Frais supplémentaires lors de l'inscription

- Frais de 3\$/participant pour les assurances / Nordiq Canada
- Frais pour une licence d'un jour pour ceux qui ne possèdent pas leur licence annuelle
- Frais de Zone 4 et de Ski de fond Québec (SFQ).

Inscription : elles se font uniquement via le site Zone 4 en suivant le lien suivant:

<https://zone4.ca/register.asp?id=34558>

à compter du 15 janvier 2024. Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite d'inscription inscrite sur Zone 4.

Date limite : jeudi le 25 janvier à 23h59.

20/01/2024

Annulation et remboursement : en cas de température s'annonçant inclémence (tempête, froid, absence de neige), l'organisation va statuer le plus tôt possible sur la possibilité d'annuler la compétition et, le cas échéant, les frais d'inscription seront remboursés, moins les frais de service de Zone 4 . Un compétiteur qui déciderait de ne pas se présenter à la compétition ne sera pas remboursé, si celle-ci a lieu.

HORAIRE

Dimanche, 28 janvier		
Heure	Activité	Lieu (au Centre de plein air Mouski)
7h	Ouverture, salle de fartage	Chalet et garage
7h30	Ouverture du secrétariat, distribution des dossards	Chalet
9h00	Départ(s)	Plateau de départ – devant le chalet
Vers 12h30	Podiums et prix de participation	Chalet
Vers 13h30	Fin des activités	-

AVANT LA COURSE :

Entraînement : l'accès aux pistes utilisées pour la compétition ne sera pas permis le jour de la compétition. Une piste séparée de réchauffement et une autre pour les essais de skis seront accessibles.

La veille (samedi le 27), les entraîneurs et compétiteurs pourront emprunter le parcours, moyennant l'achat d'un billet journalier.

Informations de course : il n'y aura pas de réunion des entraîneurs. Les informations de course seront affichées sur le site de la [Coopérative de ski Mouski](#). Les communications avec l'organisation de course pourront se faire à l'adresse : coop.mouski@gmail.com

Remise des dossards : les dossards seront disponibles le matin de la course à partir de 7h30 et devront être remis après la course. Le skieur qui ne remettrait pas son dossard se verra facturer la somme de 30\$.

20/01/2024

Fartage : le fartage pourra être fait dans la salle de fartage du chalet la veille et le matin de la course ou dans le garage de la dameuse qui sera disponible à cet effet le matin de la course.

À noter qu'il est légal de modifier le fartage pendant la course.

APRÈS LA COURSE :

Résultats et prix : les résultats seront affichés en fonction des catégories et sexes.

Les trois premiers et trois premières pour chacune des trois distances seront invités sur le podium, sans égard à la catégorie d'âge.

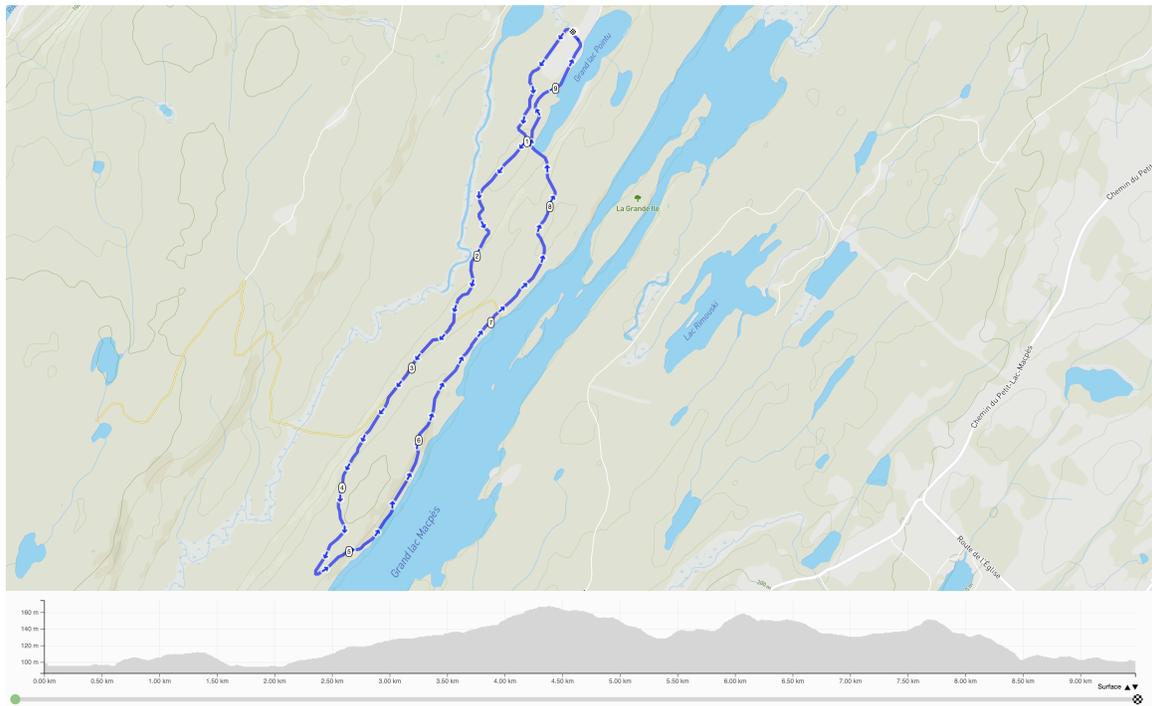
Disqualification : un skieur qui commet une infraction telle que parcours non complété, utilisation du pas de patin, assistance par une autre personne, entrave à un skieur qui veut dépasser, etc., pourra être disqualifié par le jury de course.

Prix de participation : des prix de participations seront tirés au hasard parmi tous les participants.

Alimentation : Un repas (lasagne) pourra être acheté sur place. Offert via le service alimentaire du chalet de ski

Assistance médicale : Les secours et premiers soins seront assurés par l'équipe de sécurité du Centre de plein air Mouski.

Annexe A – Plan du parcours



Annexe B – Trajet pour se rendre aux sites



Directives pour le Centre de plein air Mouski

- Emprunter la **route 132** vers **Sainte-Blandine** sur une distance d'environ 12 km (à partir du fleuve)
- À l'église de Sainte-Blandine, tourner à droite sur le **chemin Saint-Joseph**
- Après environ 4 km, tourner à gauche sur la **route du Club des Raquetteurs**
- Le **Centre de plein air Mouski** se trouve au bout de la route, à environ 1 km de l'intersection

1 km
5000 pieds

